



📖 ÉTUDE

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DU 11^e ARRONDISSEMENT

ÉVALUATION À MI-PAROURS DU CONTRAT DE VILLE
DE PARIS 2015-2020 – VOLET 1

AVRIL 2019



Directrice de la publication : **Dominique ALBA**

Étude réalisée par : **Corentin ORTAIS, Marina RIBEIRO**

Sous la direction de : **Emilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique : **Marie-Thérèse BESSE, Christine DELAHAYE, François NGUYEN, Guylène RANDAL, Anne SERVAIS**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

19P060101

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. Géographie prioritaire du 11^e arrondissement	6
2. Secteur Belleville - Fontaine-au-Roi	8
QP Grand Belleville 11 ^e	16
QVA Fontaine-au-Roi	18
ANALYSE QUALITATIVE	20
ENJEUX PRIORITAIRES	22

INTRODUCTION

Prévue par la loi du 21 février 2014, l'évaluation du Contrat de ville s'articule en deux étapes : à mi-parcours de la mise en œuvre du contrat et à la fin du contrat. L'évaluation à mi-parcours vise pour le territoire parisien à mettre à jour l'analyse des quartiers de la politique de la ville, à cibler les interventions du contrat de ville sur les problématiques les plus essentielles, à remobiliser l'ensemble des partenaires signataires et à se donner les moyens à l'issue du contrat de mesurer les avancées en y associant les habitants.

La mise en œuvre de cette évaluation à mi-parcours sur le territoire parisien se décline en deux volets :

- Le volet 1 prévoit une analyse l'évolution des quartiers prioritaires et de leurs enjeux : l'objectif est de s'interroger sur le diagnostic initial et contribue ainsi à une prise de recul par rapport au travail quotidien dans les territoires.
- Le volet 2 prévoit la construction d'un référentiel d'évaluation du contrat de ville et des projets de territoires : l'objectif est de pouvoir mesurer, en fin de parcours, l'effectivité (ce qui a été fait),

l'efficacité des actions entreprises (les résultats obtenus et attendus au regard des objectifs définis), ainsi que leurs impacts.

L'Atelier parisien d'urbanisme apporte un appui sur ces volets 1 et 2. Dans le cadre du volet 1, le diagnostic des évolutions de la géographie prioritaire parisienne a été réalisé à plusieurs échelles : une analyse de la géographie prioritaire parisienne dans son ensemble et une analyse détaillée par territoire.

Ce document présente l'analyse territoriale de la géographie prioritaire du 11^e arrondissement : la situation et l'évolution récente des quartiers prioritaires et des quartiers de veille active de l'arrondissement. Ces analyses statistiques ont été complétées par une approche plus qualitative, en lien avec les équipes territoriales et les conseils citoyens des arrondissements.

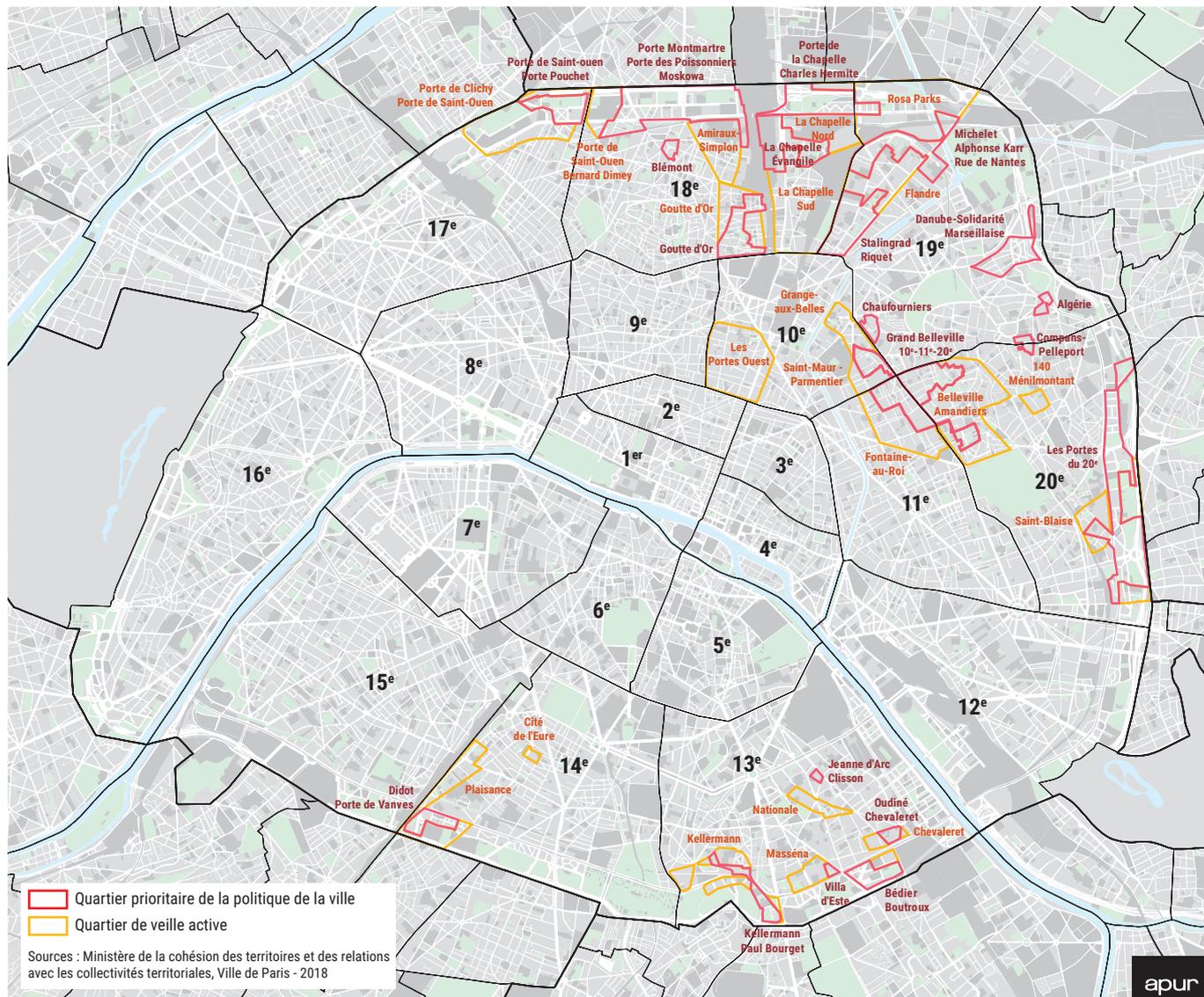
NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La mise en œuvre des analyses a été réalisée à partir de l'Observatoire des quartiers prioritaire parisiens, mis en œuvre par l'Atelier parisien d'urbanisme depuis 2006. Cet outil statistique est composé de plus de 150 indicateurs sur plusieurs thématiques : démographie, précarité, activité économique, chômage, petite enfance, éducation, logement et cadre de vie, etc. Il permet d'identifier les enjeux des territoires et d'apprécier la situation des quartiers et de leurs évolutions par rapport à Paris.

Les données sont disponibles aux périmètres statistiques établis sur la base des « îlots regroupés pour l'information statistique » (IRIS) qui constituent la brique de base en matière de diffusion de données à l'échelle infra-communale. Dans la plupart des cas, les périmètres statistiques définis sont proches des périmètres réels, mais pour certains quartiers plus petits les analyses sont fragilisées.

Les données exploitées sont principalement issues du recensement de l'Insee dont le dernier millésime date de 2014. L'analyse prend en compte les évolutions dans les quartiers pour la période 2009-2014 (période de 5 ans nécessaire pour analyser les évolutions statistiques). Quelques données complémentaires sont analysées à une période plus récente : les données de la CAF de Paris (2012-2016), du Rectorat de Paris (2013-2017), de la base de données sur les commerces de l'Apur (2011-2017). Ces analyses permettent d'apprécier les dynamiques en cours et les enjeux associés mais ne peuvent pas permettre d'appréhender le changement de situation engendré par les actions du contrat de ville depuis sa signature en 2015.

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) EN 2018



PÉRIMÈTRES STATISTIQUES DES QPV DU 11^e ARRONDISSEMENT

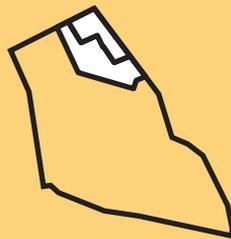
Secteur	Quartiers	N° IRIS
Secteur Belleville - Fontaine-au-Roi	Grand Belleville 11 ^e (QPV)	751114101; 751114110; 751114111; 751114112; 751114113
	Fontaine-au-Roi (QVA)	751114102; 751114103; 751114109; 751114114; 751114201; 751114213; 751114214

CHIFFRES CLÉS



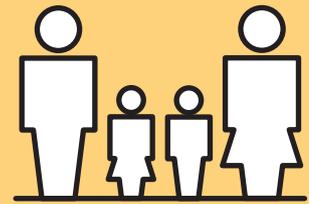
25 400

habitants
soit **17 %**
de la population
de l'arrondissement



53

hectares
soit **14 %**
de la superficie
de l'arrondissement



17 %

de foyers à bas revenus
(**12 %** à Paris)



43 %

de cadres
(**47 %** à Paris)



+ 12 %

de demandeurs d'emploi
entre 2009 et 2014
(**+ 22 %** à Paris)



18 %

de ménages résidant
depuis moins de 2 ans
(**15 %** à Paris)

2.

Secteur Belleville - Fontaine-au-Roi

Situé au nord-est du 11^e arrondissement, le secteur est composé du quartier prioritaire Grand Belleville 11^e et du quartier de veille active Fontaine-au-Roi.

Les indicateurs font état d'une réduction globale des écarts socio-économiques entre le secteur et le reste du territoire parisien : une baisse de la part des foyers à bas revenu, une hausse de la part des cadres parmi les actifs, une baisse de la population étrangère, une

augmentation moins rapide du nombre de demandeurs d'emploi, etc. Le quartier prioritaire conserve toutefois des problématiques spécifiques : un nombre d'allocataires du RSA élevé et une part de jeunes en difficultés d'insertion professionnelle en hausse.

INDICATEURS DE CONTEXTE

Secteur Belleville - Fontaine-au-Roi	Données sur le secteur		Données de comparaison (en taux % ou en valeur)			Évolution de l'indicateur sur 5 ans (en pts ou en taux d'évolution %)			
	Année	Secteur	Ensemble QP	11 ^e	Paris	Secteur		Paris	
Superficie (en ha, y compris les bois)	2017	53	706	367	10538				
Nombre d'habitants	2014	25 437	172 343	151 542	2 220 445	-1,8%	↘	-0,6%	→
Part de moins de 25 ans	2014	26%	32%	25%	28%	-1,1	↘	-0,1	→
Part de 65 ans ou plus	2014	12%	13%	14%	16%	2,2	↗	1,5	↗
Part de cadres	2014	43%	23%	49%	47%	3	↗	1,9	↗
Part d'employés et ouvriers	2014	28%	49%	22%	25%	-5	↘	-2,1	↘
Part de population étrangère	2014	20%	21%	14%	15%	-4,8	↘	-0,4	→
Part de population sans diplôme	2014	23%	38%	18%	20%	-6	↘	-3,1	↘
Part de familles monoparentales	2014	32%	39%	30%	29%	1	↗	0,7	→
Part de foyers à bas revenus	2016	17%	26%	13%	12%	-0,7	→	0,6	→
Nombre de logements	2014	16 419	82 586	99 557	1 362 182	1,5%	↗	0,7%	→
Part des résidences principales occupées par des locataires du parc locatif social	2014	17%	61%	12%	18%	5,3	↗	1	↗
Part de ménages en situation de mal-logement	2014	11%	11%	9%	9%	-3,7	↘	-1,1	↘
Part de ménages résidant dans leur logement depuis moins de 2 ans	2014	18%	10%	16%	15%	-0,3	→	-0,4	→
Nombre d'établissements SIRENE	2016	1 755	5 296	13 378	212 587				
Nombre de salariés estimés	2016	8 795	53 844	75 732	1 861 423				
Taux d'activité 15-64 ans	2014	81%	75%	81%	77%	1,6	↗	1,1	↗
Part de demandeurs d'emplois cat. ABC parmi la population active de 15-64 ans	2014	22%	25%	18%	16%	12%	↗	21,8%	↗
Part des jeunes de 16-25 ans NEET	2014	11%	17%	9%	9%	1,7	↗	0,5	→

Sources : Insee, recensement 2009 et 2014 ; SIRENE 2016 ; CAF 2012 et 2016 ; Pôle Emploi 2009-2014



© Apur - Arnaud Dubois Fresney

RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI AU NIVEAU DU N° 77 (GRAND BELLEVILLE 11^e)



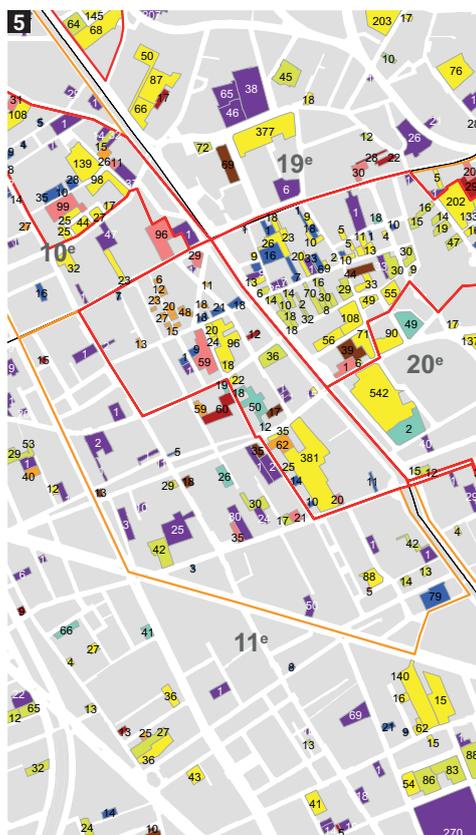
Une mixité sociale qui traduit de fortes inégalités

Le secteur regroupe 25 400 habitants, ce qui représente une **forte densité de 480 habitants à l'hectare** (210 à Paris). Le secteur conserve une vocation d'accueil des populations d'origine étrangère (20 % des habitants contre 14 % dans le 11^e arrondissement), bien que la proportion d'habitants de nationalité étrangère diminue (- 5 points entre 2009 et 2014).

Le secteur se caractérise par une **mixité de population où la population à bas revenus côtoie une population plus aisée**. La part des foyers à bas revenus est moins élevée dans le secteur qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires (17 % contre 26 %). Elle reste toutefois supérieure à celle constatée à Paris (12 %), notamment dans le quartier prioritaire (24 %), qui accueille aussi une part élevée d'allocataires du RSA

(14 % des ménages contre 5 % à Paris). En parallèle, le quartier a connu des **évolutions de sa population avec une progression de la part des catégories sociales supérieures**. 43 % des actifs sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, une hausse qui se poursuit sur la période (+ 3 points entre 2009 et 2014).

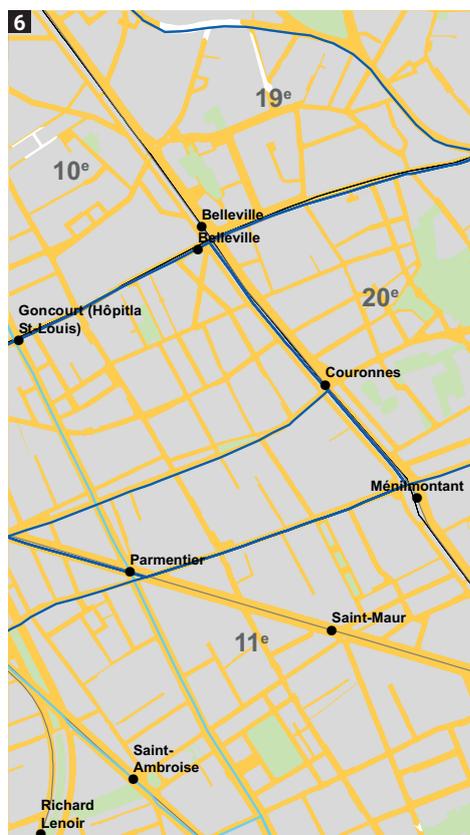
En termes d'insertion professionnelle, le nombre de demandeurs d'emploi augmente à un rythme moins soutenu qu'en moyenne parisienne (+ 12 % contre + 22 % à Paris). **La proportion de jeunes en difficultés d'insertion professionnelle est supérieure à la moyenne parisienne** (11 % de jeunes ni en emploi ni en étude contre 9 % à Paris) et a augmenté de + 2 points sur la période récente.



5 LOGEMENTS SOCIAUX PAR CATÉGORIE DE PROPRIÉTAIRE

- Adoma
- Batigère
- Habitat Social Français
- Immobilière 3F
- Logement Francilien
- Paris Habitat
- Rivp
- Sablière
- Sageco, Efidis
- Sgim, Semidep, Elogie
- Siemp
- Autres bailleurs

Source : RPLS Version Loi 01/01/2017



6 ACCESSIBILITÉ DES GARES ET STATIONS DU RÉSEAU TC LOURD

- gare RER et Transilien
- station de métro
- station de tramway
- bus mobile et noctilien
- autre bus
- accessibilité réelle à 500 m (soit 7 mn à pied)
- accessibilité réelle à 1 km (soit 15 mn à pied)

Source : STIF - 2017, BDTopo IGN - 2016



7 RÉPARTITION DE LA VÉGÉTATION

Hauteur de la végétation

- plus de 10 m
- de 1 à 10 m
- moins de 1 m

Source : Apur photo proche infrarouge - MNE - MNT 2015 - © Aérodata



8 MIXITÉ ACTIVITÉ / LOGEMENT

Dominante activité

- 90 à 100 %
- 80 à 90 %
- 70 à 80 %

Dominante logement

- 90 à 100 %
- 80 à 90 %
- 70 à 80 %
- pas de dominante
- espace vert, cimetière
- aire de stockage, voie ferrée...

Sources : MAGIC DGFiP 2013-2016, DRIEA 2013



Un habitat privé dominant marqué par une mobilité résidentielle plus forte

Le parc de logements est majoritairement de l'**habitat privé composé d'immeubles faubouriens anciens**. Parmi les 14400 résidences principales comptabilisées dans le secteur, 17 % sont occupées par des locataires du parc social. La proportion de ménages qui habitent le quartier depuis moins de 2 ans est deux fois plus forte dans le secteur qu'en moyenne à Paris (18 % contre 9 %), ce qui traduit **une mobilité résidentielle et une attractivité du quartier plus élevée**, notamment dans le quartier de veille active Fontaine-au-Roi.

En 2017, deux bâtiments de logements sociaux ont été livrés et d'autres ont fait l'objet d'un conventionnement, rue Louis Bonnet. Deux résidences étudiantes du CROUS ont également ouvert. Achevée en 2010, l'OPAH a contribué à améliorer une partie du patrimoine faubourien des immeubles du quartier.

21 % des collégiens inscrits dans un établissement privé

Le secteur compte 700 collégiens et 620 lycéens parmi ses habitants. La majorité d'entre eux sont scolarisés dans un établissement public (79 % des collégiens et 81 % des lycéens). Deux collèges sont situés dans la carte scolaire du secteur : le collège Lucie Aubrac et le collège Voltaire. Classé en REP, le collège Lucie Aubrac accueille 400 élèves, dont 24 % de boursiers, une proportion en baisse depuis 2013 (-8 points). Le taux de réussite au brevet est plus faible qu'en moyenne à Paris (84 % contre 90 %). **Ce collège subit un nombre important de dérogations qui reportent les élèves dans les établissements privés de proximité.**

À l'inverse, le collège Voltaire (440 élèves) accueille un public moins défavorisé qu'en moyenne dans les QP (19 % d'élèves contre 36 %) et le taux de réussite au brevet est proche de la moyenne parisienne (88 % contre 90 %).

COLLÈGES SITUÉS DANS LA CARTE SCOLAIRE DU SECTEUR

	Effectif total		Part de PCS défavorisées		Part de boursiers		Taux réussite au DNB	
	2013	2017	2013	2017	2013	2016	2013	2017
Collège Lucie Aubrac (REP)	386	416	24%	28%	32%	24%	83%	84%
Collège Voltaire	452	444	23%	19%	24%	24%	81%	88%
QP ou - 300 m d'un QP	15064	14355	36%	36%	40%	39%	71%	83%
Paris	84720	83474	14%	14%	18%	18%	86%	90%

Source : Rectorat de Paris (2013, 2016, 2017)

Note : les PCS défavorisées correspondent aux élèves dont la personne de référence est de PCS ouvrier, retraité ouvrier et employé, inactif (chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle)

Un maillage d'équipements dédiés à l'hébergement de populations en difficulté

Le secteur se caractérise par la présence **d'hébergements pour les personnes âgées et pour les personnes en difficulté** : dix-huit hôtels sociaux et deux résidences sociales de travailleurs migrants rénovées (réouverture de l'ADEF en 2017 et de l'Adoma en 2014). Plusieurs équipements en faveur de l'emploi y sont implantés : une agence Pôle Emploi à l'intérieur du quartier, une agence à proximité et un espace Pôle emploi dédié aux personnes en situation de handicap. **Des équipements sportifs** sont également présents (gymnases Fontaine-au-Roi et Berlemont), ainsi que plusieurs équipements dédiés à la jeunesse. **L'offre culturelle** est importante, comme par exemple la Maison des Métallos reconvertie en établissement culturel de rayonnement parisien. **Le tissu associatif est dense** avec l'implantation de locaux associatifs en pied d'immeubles qui constituent de véritables ressources. La **question de la santé et de l'offre de soins** est un enjeu spécifique (notamment la santé mentale) et certains habitants ont des difficultés à être orientés vers des établissements ou professionnels de santé spécialisés. Si le secteur voit l'implantation de plusieurs professionnels de santé du secteur 1, certaines pratiques de dépassements d'honoraires importants freinent l'accès aux soins des habitants. Le secteur est moins bien pourvu en équipements de santé que la moyenne parisienne (4 pour 10 000 habitants dans un rayon de 300 mètres).

Des activités d’hôtellerie et de restauration surreprésentées et une forte vacance commerciale

Dans un rayon de 300 mètres autour du secteur, la **densité commerciale est plus faible qu’à Paris** : on compte 15 commerces pour 1 000 habitants pour le quartier réglementaire et 25 pour le quartier de veille active (contre 28 commerces pour 1 000 habitants à Paris). Le secteur présente toutefois une **grande vitalité économique et commerciale, concentrée sur les grands axes** : le long de la rue Oberkampf, de la rue Jean-Pierre Timbaud, de l’avenue Parmentier, de la rue du Faubourg du Temple et du boulevard de Belleville.

Les activités d’hôtellerie et de restauration sont surreprésentées (27 % des locaux de Grand Belleville 11^e et 23 % à Fontaine-au-Roi contre 16 % à

Paris). La **vacance commerciale est plus élevée**, notamment dans le quartier prioritaire (11 % des locaux contre 9 % à Paris). Des dispositifs ont été mis en place pour favoriser le développement commercial : « Paris Commerce » et « Coup de pouce commerce ».

Un espace public restreint et un manque de centralités

Le secteur est **bien desservi par les transports en commun** avec 6 stations et 3 lignes de métro (2, 3, 11), ce qui rend l’ensemble des habitants situés à moins de 500 mètres d’une station de métro. L’espace public a bénéficié d’évolutions : requalification de la rue Robert Houdin, rénovation du TEP Berlemont et sa conversion en gymnase, projet d’aménagement d’une portion de la rue de Vaucouleurs en zone de rencontre.



© Apur - Arnaud Dubois Fresney

RUE SAINT-MAUR, ESPACE PUBLIC ET ÉCOLE PRIVÉE (GRAND BELLEVILLE 11^e)





© Apur - Arnaud Dubois Fresney

ÉCOLE PRIVÉE ET RUE JEAN-PIERRE TIMBAUD : MAISON DES MÉTALLOS (GRAND BELLEVILLE 11^e)

Très minéral, le secteur compte peu d'espaces verts, avec un taux de végétation de l'espace public entre 5 % et 6 % (24 % à Paris). Très peu d'espaces de rencontre existent (square Jules Verne, square Jean Aicard, esplanade Roger Linet), les espaces sont confinés et ne constituent pas des centralités de quartier. Certains espaces représentent toutefois des potentiels à exploiter : la place des Nanettes, les abords de l'église Saint Joseph des Nations, ou des portions de rues à fermer à certaines heures pour en faire des lieux animés (rue Robert Houdin, rue de Vaucouleurs).

Des problématiques d'usage de l'espace public existent dans le quartier réglementaire : le manque de propreté lié à l'activité commerciale, la forte densité de circulation, ainsi que la prévention de la délinquance, avec l'entrée du 11^e

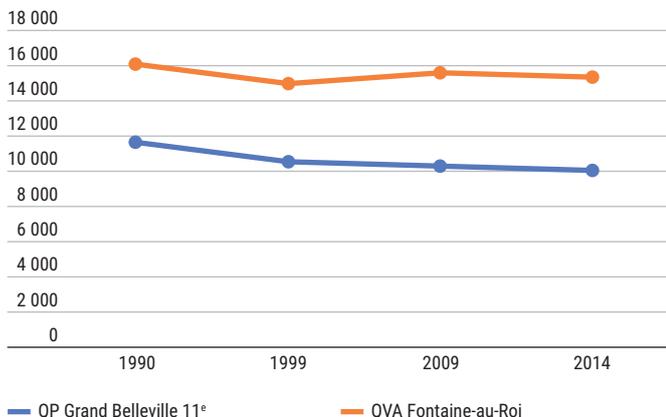
arrondissement dans la coordination du GLTD (groupement local de traitement de la délinquance). Les points de tension se situent dans la rue de l'Orillon et autour du gymnase Maurice Berlemont (trafic, incivilités, conflits).

De nombreuses réalisations du budget participatif sur l'espace public

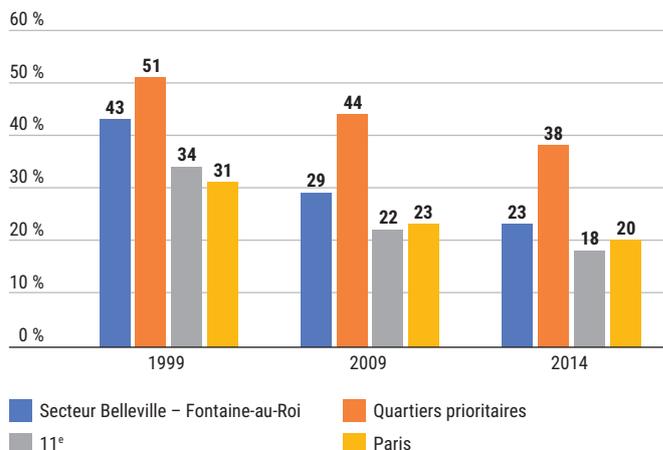
Le secteur accueille plus d'une vingtaine de réalisations relevant de projets lauréats du budget participatif, dont plus de la moitié concernent le cadre de vie et l'espace public : réaménagement de squares et places, embellissement de la rue de la Fontaine-au-Roi et du Boulevard de Belleville, parcours de fresques, végétalisation des rues, rénovation de trottoirs, aménagement d'un parcours sportif sur les boulevards de l'arrondissement,

création de pistes cyclables avenue de la République, etc. Des actions de solidarité et cohésion sociale sont également mises en place pour soutenir la vitalité associative : rénovation de deux locaux associatifs, création d'un restaurant social d'insertion la « Cantine de Babelville ». En ce qui concerne l'activité économique, l'appel à projet Coup de Pouce Commerce aide les commerçants à rénover leurs locaux : deux commerces en ont bénéficié dans le secteur (une librairie et un bar restaurant). Enfin un espace de coworking a été créé rue Jean-Pierre Timbaud, le Onzième Lieu.

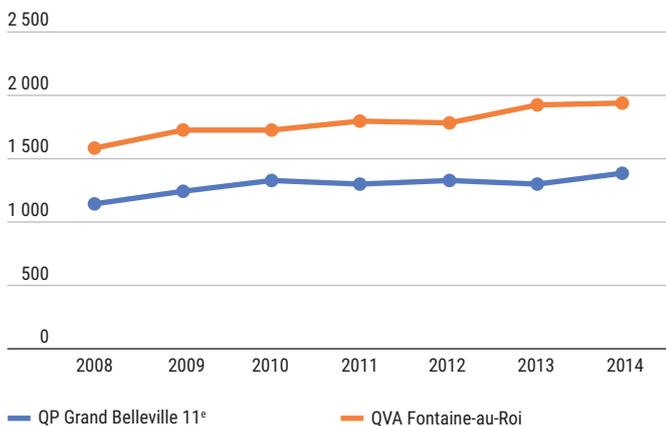
ÉVOLUTION DE LA POPULATION



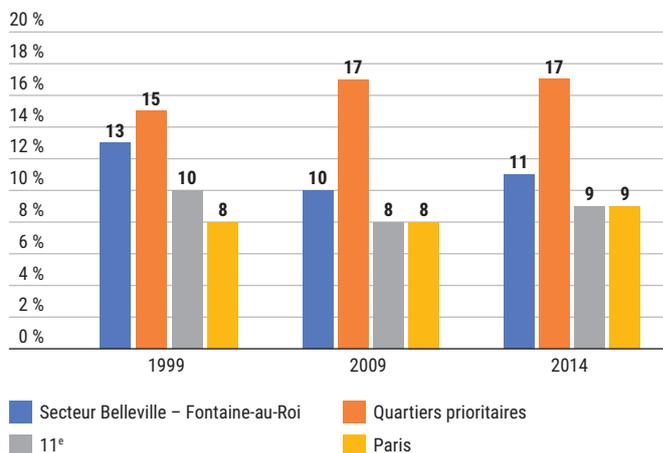
ÉVOLUTION DE LA PART DE LA POPULATION SANS DIPLÔME PARMIS LES NON SCOLARISÉS ÂGÉS DE 15 ANS OU PLUS



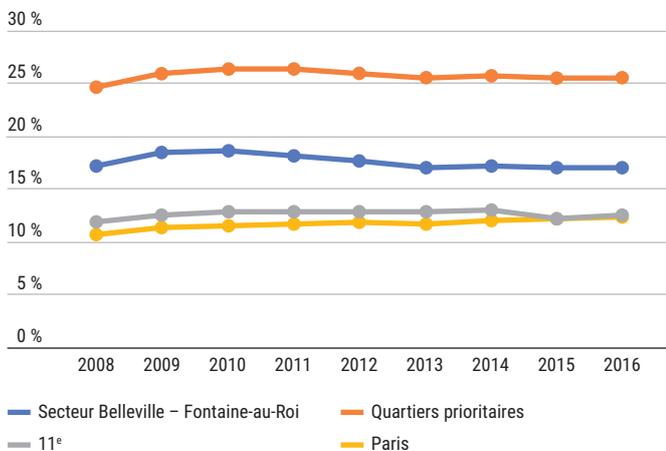
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CATÉGORIE A, B, C)



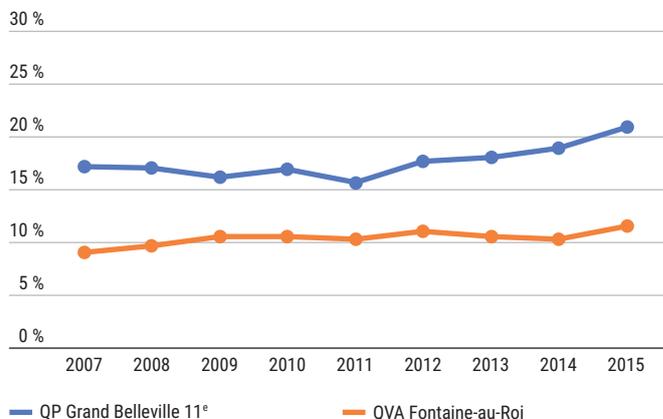
ÉVOLUTION DE LA PART DES JEUNES NI EN EMPLOI NI EN ÉTUDE PARMIS LES JEUNES ÂGÉS DE 16 À 25 ANS



ÉVOLUTION DE LA PART DES FOYERS ALLOCATAIRES À BAS REVENUS PARMIS L'ENSEMBLE DES MÉNAGES



ÉVOLUTION DE LA PART DES DEMANDEURS D'UN LOGEMENT SOCIAL PARMIS LES MÉNAGES



Sources : Insee recensements de la population, CAF de Paris, Pôle Emploi

QP Grand Belleville 11^e

10 100 habitants résident dans le quartier prioritaire, sur une surface de 18 hectares, ce qui représente **une densité de population importante** (560 habitants par hectare contre 210 à Paris). **Les habitants de nationalité étrangère sont de moins en moins nombreux** parmi la population (-5 points entre 2009 et 2014), mais leur part reste importante (23 % des habitants contre 14 % dans le 11^e). Stable sur la période récente, **la part des foyers à bas revenus reste élevée** (24 % des ménages contre 12 % à Paris) **tout comme la part d'allocataires du RSA** (14 % des ménages contre 5 % à Paris). La population active est composée de 36 % de cadres (+3 points depuis 2009) et de 25 % d'ouvriers et d'employés (-6 points), une évolution structurelle qui traduit une plus grande mixité de population.

Pôle emploi recense **1 400 demandeurs d'emploi (catégorie ABC) en 2014, un nombre qui progresse moins vite qu'à Paris** (+11 % contre +22 % à Paris). Parmi eux, la proportion de seniors et d'étrangers augmente sur la même période.

Le parc de logements est caractérisé par un **habitat de faubourg où dominent les immeubles anciens et une forte proportion de logements privés** : 40 % des résidences principales sont occupées par des locataires du parc privé, 26 % par des locataires du parc social et 31 % par des propriétaires. Entre 2009 et 2014, la part des logements occupés par des locataires du parc social a augmenté dans le secteur (+7 points). **Entre 2001 et 2017, 500 nouveaux logements sociaux ont été financés dans le quartier, dont la moitié correspond à des logements de foyers de travailleurs migrants** (230 logements), une partie à des logements familiaux (95 logements) et quelques résidences étudiantes (65 logements). Ces nouveaux logements sociaux correspondent dans la majorité des cas à des financements en PLAI en construction neuve.

En résumé

Les indicateurs font état d'une réduction globale des écarts socio-économiques entre le quartier prioritaire et le reste du territoire parisien entre 2009 et 2014 : une hausse de la part des cadres parmi les actifs, une baisse de la population étrangère, une augmentation moins rapide du nombre de demandeurs d'emploi. Le quartier prioritaire conserve toutefois des problématiques spécifiques : un vieillissement de la population, un nombre d'allocataires du RSA élevé, une part de jeunes en difficultés d'insertion professionnelle en hausse.

QP GRAND BELLEVILLE (11^e)

		Année	QPV	Ensemble des QPV	11 ^e	Paris	Évolution QPV		Évolution Paris	
1/ POPULATION ET COHESION SOCIALE										
Démographie	Superficie (en hectare, y compris les bois)	2017	18	706	367	10 538				
	Nombre d'habitants	2014	10 097	172 343	151 542	2 220 445	-2,1%	↘	-0,6%	→
	Densité de population (à l'hectare)	2014	555	244	413	211				
	Part des habitants de moins de 25 ans	2014	28%	32%	25%	28%	-0,1	→	-0,1	→
	Part des habitants de plus de 65 ans	2014	13%	13%	14%	16%	2,1	↗	1,5	↗
	Part des cadres parmi les actifs	2014	36%	23%	49%	47%	2,7	↗	1,9	↗
	Part des employés/ouvriers parmi les actifs	2014	35%	49%	22%	25%	-5,4	↘	-2,1	↘
	Part de la population sans diplôme parmi les non scolarisés	2014	29%	38%	18%	20%	-8,8	↘	-3,1	↘
	Part des familles monoparentales	2014	31%	39%	30%	29%	-1,2	↘	0,7	→
	Part des familles monoparentales fragiles	2014	18%	26%	11%	12%	-2,4	↘	0,0	→
	Part des familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2014	19%	23%	13%	17%	-4,3	↘	-0,1	→
Part des étrangers dans la population	2014	23%	21%	14%	15%	-5,1	↘	-0,4	→	
Revenus	Part des foyers à bas revenu	2016	24%	26%	13%	12%	-0,8	→	0,6	→
	Part des ménages comprenant un allocataire du RSA	2016	14%	12%	6%	5%	-0,3	→	0,1	→
	Nombre d'allocataires de l'AAH	2016	235	4 548	1 667	27 145	-19,0%	↘	1,9%	↗
	Nombre de bénéficiaires CMU-C	2014	1 173	22 872	9 262	122 974	-30,8%	↘	-19,1%	↘
Éducation et jeunesse	Part des collégiens inscrits dans un établissement public	2016	85%	86%						
	Part des lycéens inscrits dans un établissement public	2016	83%	89%						
	Taux de réussite au DNB	2016	82%	78%						
	Part des jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude	2014	15%	17%	9%	9%	0,9	→	0,5	→
	Part des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés sans diplôme	2014	9%	9%	4%	4%	-2,3	↘	-1,0	↘

2/ CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN										
Parc de logements	Nombre de logements	2014	5 722	82 586	99 557	1 362 182	1,7%	↗	0,7%	→
	Part des résidences du parc privé	2014	40%	23%	49%	44%	-0,3	→	-0,8	→
	Part des résidences du parc social	2014	26%	61%	12%	18%	6,6	↗	1,0	↗
	Part des résidences propriétaires	2014	31%	13%	35%	33%	0,9	→	0,2	→
	Part des logements sociaux SRU parmi les résidences principales	2015	34%	66%	13%	19%	4,4	↗	3,3	↗
	Part des demandeurs d'un logement social	2015	21%	22%	11%	11%	4,0	↗	3,2	↗
	Part des foyers en situation de mal-logement	2014	12%	11%	9%	9%	-2,2	↘	-1,1	↘
	Part des logements sociaux dont le loyer est <6€/m²	2016	17%	26%	13%	18%				
	Part des ménages résidant dans leur logement depuis -2 ans	2014	14%	10%	16%	15%	0,4	→	-0,4	→
Densité d'équipements	Équipements culturels pour 10 000 habitants*	2018	10	7	11	11				
	Équipements jeunesse et petite enfance pour 10 000 habitants*	2018	15	18	12	13				
	Équipements de santé pour 10 000 habitants*	2018	2	2	3	4				
	Équipements sportifs pour 10 000 habitants*	2018	3	8	4	4				
	Équipements de services (administratif, sociaux, police) pour 10 000 habitants*	2018	3	3	2	2				
	Équipements en faveur de l'emploi pour 10 000 habitants*	2018	2	2	2	1				
Espace public	Surface bâtie	2016	50%	22%	50%	30%				
	Nombre de m² d'espaces verts par habitants	2015	0,9	6,8	2,1	11,4				
	Taux de végétation de l'espace public	2017	5%	17%	9%	24%				

3/ DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI										
Emploi et insertion professionnelle	Part des actifs âgés de 15-64 ans en emploi	2014	76%	72%	81%	77%	-1,1	↘	1,1	↗
	Part des femmes actives âgées de 15-64 ans en emploi	2014	74%	71%	79%	75%	2,1	↗	1,7	↗
	Part des actifs de 15 ans ou plus salariés précaires	2014	19%	16%	15%	14%	1,9	↗	0,0	→
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC / population active	2014	25%	25%	18%	16%	11,6%	↗	21,8%	↗
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC jeunes (-25 ans)	2014	6%	9%	6%	6%	-1,2	↘	-1,5	↘
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC seniors (50 ans ou plus)	2014	24%	27%	18%	19%	3,8	↗	0,7	→
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC étrangers	2014	28%	33%	19%	23%	1,0	→	2,6	↗
Tissu économique	Nombre d'emplois estimés	2016	2 371	53 844	75 732	1 861 423				
	Densité d'emplois salariés (à l'hectare)	2016	130	76	207	177				
	Nombre d'établissements	2016	520	5 296	13 378	212 587				
	Part des établissements créés depuis 18 mois	2016	8%	7%	9%	8%				
	Indicateur de mixité fonctionnelle en m² (activité/logement)	2016	3,1	3,2	2,4	1,7	0,1%	→	0,1%	→
	Nombre de commerces pour 1.000 habitants*	2017	15	11	30	28			-0,3%	→
	Part des locaux commerciaux vacants*	2017	16%	14%	10%	9%	15,8	↗	0,2	→
	Part des locaux commerciaux alimentaires*	2017	12%	14%	8%	9%				
Part des locaux commerciaux qui ont changé d'activités*	2017	20%			21%					

Sources : Insee, recensements 2009 et 2014; RPLS 2016; CAF de Paris 2012 et 2016; Insee, Filosofi 2014; Pôle emploi 2009 et 2014; Sirene 2016; Rectorat de Paris 2016; Apur BDCOM 2011 et 2017; Apur, image proche infrarouge MNE-MNT 2015 Interaltas, Ville de Paris. Les évolutions s'expriment sur une durée de 5 ans en points ou en taux d'évolution (%).

* Dans un rayon de 300 mètres autour du quartier

QVA Fontaine-au-Roi

Le quartier de veille active regroupe **15 300 habitants sur une surface de 35 hectares** (- 2 % d'habitants entre 2009 et 2014). 29 % des habitants sont âgés de 30 à 44 ans, une proportion plus importante qu'en moyenne dans les QP (20 %) et à Paris (23 %). Un tiers des familles sont des foyers monoparentaux, une proportion en hausse de + 5 points depuis 2009.

Le taux d'activité est plus important qu'en moyenne à Paris (82 % contre 77 % à Paris), un taux qui progresse de +3 points entre 2009 et 2014 (notamment le taux d'activité des femmes : + 5 points). Près de la moitié des habitants exercent une profession de cadre ou une profession intellectuelle supérieure (47 %), un quart une profession d'ouvrier ou employé (24 %).

En 2014, Pôle emploi enregistre 1900 demandeurs d'emploi, ce qui représente une hausse de + 12 % depuis 2009 (contre + 22 % à Paris). **La proportion de jeunes en difficultés d'insertion professionnelle est similaire à la moyenne parisienne** (9 %), mais a augmenté de + 2 points sur la période récente.

Le quartier est **essentiellement composé d'habitat privé** : 52 % des résidences principales sont occupées par des locataires du parc privé, 32 % par des propriétaires et 12 % par des locataires du parc social. La proportion de ménages qui habitent le quartier depuis moins de 2 ans est plus forte dans le quartier qu'en moyenne (19 % contre 10 %), ce qui traduit une **mobilité résidentielle plus forte**. Plus de la moitié des logements sociaux du quartier ont été construits après 1980 (63 %). **Entre 2001 et 2017, 450 nouveaux logements sociaux ont été financés principalement en construction neuve** (53 %) : environ 300 logements familiaux, 60 logements de foyers de jeunes travailleurs, 45 logements de résidences étudiantes et 40 logements de résidences social.

En résumé

Les indicateurs font état d'une réduction globale des écarts socio-économiques entre le secteur et le reste du territoire parisien entre 2009 et 2014 : une hausse de la part des cadres parmi les actifs, une baisse de la population étrangère, une augmentation moins rapide du nombre de demandeurs d'emploi, une hausse du taux d'activité des habitants et notamment des habitantes. Le quartier conserve toutefois des problématiques spécifiques : une hausse des familles monoparentales, une hausse de la part des jeunes en difficultés d'insertion professionnelle.

QVA FONTAINE-AU-ROI (11^e)

		Année	QVA	Ensemble des QPV	11 ^e	Paris	Évolution QVA		Évolution Paris	
1/ POPULATION ET COHESION SOCIALE										
Démographie	Superficie (en hectare, y compris les bois)	2017	35	706	367	10 538				
	Nombre d'habitants	2014	15 341	172 343	151 542	2 220 445	-1,6%	↘	-0,6%	→
	Densité de population (à l'hectare)	2014	441	244	413	211				
	Part des habitants de moins de 25 ans	2014	25%	32%	25%	28%	-1,7	↘	-0,1	→
	Part des habitants de plus de 65 ans	2014	11%	13%	14%	16%	2,2	↗	1,5	↗
	Part des cadres parmi les actifs	2014	47%	23%	49%	47%	2,9	↗	1,9	↗
	Part des employés/ouvriers parmi les actifs	2014	24%	49%	22%	25%	-4,4	↘	-2,1	↘
	Part de la population sans diplôme parmi les non scolarisés	2014	19%	38%	18%	20%	-4,1	↘	-3,1	↘
	Part des familles monoparentales	2014	33%	39%	30%	29%	2,8	↗	0,7	→
	Part des familles monoparentales fragiles	2014	10%	26%	11%	12%	-4,5	↘	0,0	→
Part des familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2014	13%	23%	13%	17%	-2,4	↘	-0,1	→	
Part des étrangers dans la population	2014	18%	21%	14%	15%	-4,5	↘	-0,4	→	
Revenus	Part des foyers à bas revenu	2016	13%	26%	13%	12%	-0,7	→	0,6	→
	Part des ménages comprenant un allocataire du RSA	2016	6%	12%	6%	5%	-0,8	→	0,1	→
	Nombre d'allocataires de l'AAH	2016	137	4 548	1 667	27 145	-18,0%	↘	1,9%	↗
	Nombre de bénéficiaires CMU-C	2014	1 188	22 872	9 262	122 974	-26,1%	↘	-19,1%	↘
Éducation et jeunesse	Part des collégiens inscrits dans un établissement public	2016	75%	86%						
	Part des lycéens inscrits dans un établissement public	2016	79%	89%						
	Taux de réussite au DNB	2016	93%	78%						
	Part des jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude	2014	9%	17%	9%	9%	1,8	↗	0,5	→
	Part des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés sans diplôme	2014	4%	9%	4%	4%	-0,6	→	-1,0	↘

2/ CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN										
Parc de logements	Nombre de logements	2014	10 697	82 586	99 557	1 362 182	1,4%	↗	0,7%	→
	Part des résidences du parc privé	2014	52%	23%	49%	44%	2,0	↗	-0,8	→
	Part des résidences du parc social	2014	12%	61%	12%	18%	4,5	↗	1,0	↗
	Part des résidences propriétaires	2014	32%	13%	35%	33%	-0,7	→	0,2	→
	Part des logements sociaux SRU parmi les résidences principales	2015	11%	66%	13%	19%	1,0	↗	3,3	↗
	Part des demandeurs d'un logement social	2015	12%	22%	11%	11%	1,0	↗	3,2	↗
	Part des foyers en situation de mal-logement	2014	10%	11%	9%	9%	-4,5	↘	-1,1	↘
	Part des logements sociaux dont le loyer est <6€/m²	2016	9%	26%	13%	18%				
	Part des ménages résidant dans leur logement depuis -2 ans	2014	19%	10%	16%	15%	-0,7	→	-0,4	→
Densité d'équipements	Équipements culturels pour 10 000 habitants*	2018	8	7	11	11				
	Équipements jeunesse et petite enfance pour 10 000 habitants*	2018	14	18	12	13				
	Équipements de santé pour 10 000 habitants*	2018	3	2	3	4				
	Équipements sportifs pour 10 000 habitants*	2018	3	8	4	4				
	Équipements de services (administratif, sociaux, police) pour 10 000 habitants*	2018	2	3	2	2				
	Équipements en faveur de l'emploi pour 10 000 habitants*	2018	2	2	2	1				
Espace public	Surface bâtie	2016	55%	22%	50%	30%				
	Nombre de m² d'espaces verts par habitants	2015	1,4	6,8	2,1	11,4				
	Taux de végétation de l'espace public	2017	6%	17%	9%	24%				

3/ DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI										
Emploi et insertion professionnelle	Part des actifs âgés de 15-64 ans en emploi	2014	82%	72%	81%	77%	3,4	↗	1,1	↗
	Part des femmes actives âgés de 15-64 ans en emploi	2014	80%	71%	79%	75%	4,8	↗	1,7	↗
	Part des actifs de 15 ans ou plus salariés précaires	2014	17%	16%	15%	14%	0,2	→	0,0	→
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC / population active	2014	20%	25%	18%	16%	12,4%	↗	21,8%	↗
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC jeunes (-25 ans)	2014	5%	9%	6%	6%	-1,0	→	-1,5	↘
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC séniors (50 ans ou plus)	2014	18%	27%	18%	19%	2,9	↗	0,7	→
	Part des demandeurs d'emploi catégorie ABC étrangers	2014	21%	33%	19%	23%	0,4	→	2,6	↗
Tissu économique	Nombre d'emplois estimés	2016	6 424	53 844	75 732	1 861 423				
	Densité d'emplois salariés (à l'hectare)	2016	185	76	207	177				
	Nombre d'établissements	2016	1 235	5 296	13 378	212 587				
	Part des établissements créés depuis 18 mois	2016	10%	7%	9%	8%				
	Indicateur de mixité fonctionnelle en m² (activité/logement)	2016	2,4	3,2	2,4	1,7	0,1%	→	0,1%	→
	Nombre de commerces pour 1.000 habitants*	2017	25	11	30	28			-0,3%	→
	Part des locaux commerciaux vacants*	2017	10%	14%	10%	9%	-2,3	↘	0,2	→
	Part des locaux commerciaux alimentaires*	2017	10%	14%	8%	9%				
Part des locaux commerciaux qui ont changé d'activités*	2017	20%			21%					

Sources : Insee, recensements 2009 et 2014; RPLS 2016; CAF de Paris 2012 et 2016; Insee, Filosofi 2014; Pôle emploi 2009 et 2014; Sirene 2016; Rectorat de Paris 2016; Apur BDCOM 2011 et 2017; Apur, image proche infrarouge MNE-MNT 2015 Interaltas, Ville de Paris. Les évolutions s'expriment sur une durée de 5 ans en points ou en taux d'évolution (%).

* Dans un rayon de 300 mètres autour du quartier

Analyse qualitative

Contribution du Conseil Citoyen du 11^e arrondissement

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville, il a été proposé aux Conseils Citoyens d'enrichir les analyses territoriales par des éléments qualitatifs pour apprécier la situation des quartiers et son évolution (atouts, difficultés, enjeux, etc.).

Des atouts de diversité de population et de dynamique associative

Belleville Fontaine au Roi est un petit quartier, densément peuplé, à mi-chemin entre le centre de Paris et sa périphérie. **La mixité est un atout important pour le secteur** surtout au niveau des commerces. Très cosmopolite, de nombreux groupes d'âges, d'origines et de conditions sociales différentes y vivent ou s'y croisent dans un relatif respect des uns des autres.

Le quartier est vivant du lundi au dimanche. **La dynamique associative s'exerce surtout par quartier grâce aux associations qui évoluent** dans certains d'entre eux. Les nombreuses associations présentes permettent les échanges, les rencontres, la solidarité et la participation avec un retour certain aux « valeurs anciennes ». Le centre social du Picoulet est un maillon essentiel du quartier. Le Conseil Citoyen essaie d'apporter sa pierre à l'édifice sans empiéter sur les structures associatives préexistantes.

Des dynamiques positives constatées pour améliorer le cadre de vie

Le secteur a connu **des évolutions positives au cours des dernières années** en lien avec l'ouverture de nombreux cafés et restaurants, ainsi que les efforts constatés sur la propreté et la sécurité du quartier.

Plusieurs projets ont été réalisés ou sont engagés dans le secteur. La labellisation de la rue Robert Houdin en « Rue aux enfants, rue pour tous » permet aux habitants de recréer du lien auprès de populations en partie repliées sur elles-mêmes. D'autres dynamiques sont attendues telles que la réalisation du square Jean Aicard, ainsi que le développement des fêtes de quartier. **Une nouvelle ligne de transport verra également le jour dans le secteur Belleville Ménilmontant.** Le quartier connaît par ailleurs un éveil à la biodiversité, au jardinage et à l'échange autour de ces intérêts (création de jardins partagés, d'espaces ludiques dans les jardins et partage des récoltes).

Des problématiques de cadre de vie et des difficultés de coordination entre acteurs

Des difficultés liées au cadre de vie existent telles que le manque de commerces de proximité, d'espaces verts, de voies publiques adaptées pour les personnes en situation de handicap ou encore le manque d'information envers les habitants (personnes isolées, âgées). Certains aménagements urbains votés aux budgets participatifs restent à l'état de projets, difficiles à réaliser. Plusieurs problématiques émergent en lien avec la délinquance et l'usage des espaces publics, de plus en plus investis (trottoirs, rues, parcs, parkings) et les trafics au niveau des jeunes (argent facile).

Des difficultés d'information et de coordination entre acteurs existent à plusieurs niveaux (travail, scolaire, santé, social, droit). L'arrivée récente de mineurs migrants dans des hôtels gérés par France terre d'asile n'a pas été suivie d'un travail d'accompagnement suffisant. De nombreuses associations n'ont pas pu intervenir pour aider et faire des activités avec cette jeune population, ce qui a laissé le champ libre à un ressenti négatif vis-à-vis de ces jeunes en détresse.

Par ailleurs, le quartier connaît des difficultés liées au **manque de confiance des habitants dans les institutions proches de leur quotidien** (bailleurs sociaux, travailleurs sociaux). La transparence entre les bailleurs sociaux et les locataires a diminué et les concertations locatives chez certains bailleurs ont disparu. Les habitants ont moins de visibilité puisqu'ils perdent un moyen d'expression important et manifestent un certain désintéressement pour leur condition et leur environnement.

Des écarts sociaux entre les habitants qui se creusent

D'autres difficultés sont soulevées telles que **le manque de qualification de la jeunesse et la fragilité de la mixité sociale et ethnique**, bien qu'elle ait tendance à se reconstruire. Des contrastes existent notamment en périphérie du secteur de la politique de la ville entre les quartiers « bobos » et les quartiers très anciens. Il n'existe pas de fusion entre les populations qui restent chacune de leur côté. Certains endroits des quartiers restent enclavés, dans leur anonymat. Il y a des « frontières » qui délimitent même les initiatives associatives.

Les familles délaissent peu à peu le quartier, du fait de la petitesse des logements privés, et **une certaine gentrification se fait sentir**. Le logement social y est très présent, mais certains bailleurs sociaux encouragent la location par bail mobilité, ce qui peut laisser craindre un manque croissant de logements sociaux.

Les enjeux liés à la culture n'ont pas beaucoup évolué : la culture reste un privilège et n'est pas plus accessible, de même pour l'équipement sportif privé, nouveau, qui offre pourtant des services relativement abordables. Certains échanges interculturels ne sont pas favorisés, alors que certaines actions rencontrent un vif succès (exemple : visite d'une exposition à l'atelier des lumières organisée par le CC11). Il semble que la mixité sociale ne soit pas considérée comme un vecteur d'échanges mais plutôt comme un handicap à plusieurs endroits.

Il existe également des écarts entre, d'une part, les populations de passage attirées par le quartier et qui vivent la nuit, et d'autre part, des quartiers populaires qui se déshumanisent et se replient sur eux-mêmes. ■

Enjeux prioritaires

Contribution de l'équipe territoriale du 11^e arrondissement

Des enjeux spécifiques à chaque territoire ont été identifiés par les équipes locales (équipes de développement local et délégués du préfet).

- ➊ Agir sur l'amélioration de l'espace public, en lien avec les actions de réaménagement du square, de réaménagement du boulevard, la création d'espaces de rencontre des habitants en cœur d'Îlots, la participation citoyenne, etc.
- ➋ Favoriser l'accès à la culture, en lien avec les nombreuses actions mises en œuvre pour favoriser l'accès des jeunes à l'apprentissage et à la lecture, la fréquentation des bibliothèques municipales à proximité du quartier, les actions de médiation dans les bibliothèques, les actions hors les murs d'associations du quartier, etc.
- ➌ Favoriser les actions pour lever les freins linguistiques des habitants dans leur insertion professionnelle et sociale, en lien avec l'offre de services (nombre de places dans le cadre de la rentrée partagée, qualité des parcours après le passage dans le dispositif, nombre de bénéficiaires, etc.).
- ➍ Développer l'offre de loisirs à destination des jeunes, notamment pendant les vacances et les mercredis (sport, loisirs, réparation filles/garçons, tranche d'âges, action sur le gymnase Maurice Berlémont, etc.).

À ces objectifs s'ajoutent des enjeux émergents dans le quartier : la question des seniors (isolement, offre de santé) et la question du public migratoire. ■

Les quartiers de la politique de la ville du 11^e arrondissement

ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU CONTRAT DE VILLE DE PARIS 2015-2020 – VOLET 1

Prévue par la loi, l'évaluation du contrat de ville 2015-2020 comprend deux étapes, à mi-parcours et en fin de parcours. L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris avait pour objectif de mettre à jour l'état des lieux des quartiers prioritaires parisiens, de remobiliser l'ensemble des partenaires signataires du contrat, d'orienter les interventions sur les problématiques les plus essentielles, et de se donner les moyens à l'issue du contrat de mesurer les avancées en y associant les habitants.

La mise en œuvre de l'évaluation à mi-parcours s'est déclinée en deux volets : l'analyse de l'évolution des quartiers prioritaires et de leurs enjeux (volet 1) et la construction d'un référentiel d'évaluation (volet 2). Dans le cadre du volet 1, plusieurs travaux ont été menés, dont des analyses territoriales par arrondissement.

Ce document présente l'analyse de la situation et des évolutions récentes des quartiers de la géographie prioritaire du 11^e arrondissement. Les écarts socio-démographiques entre les quartiers du 11^e arrondissement et le reste du territoire parisien se réduisent sur la période récente. Le secteur se caractérise par une mixité de population où la population à bas revenu côtoie une population plus aisée. Les quartiers voient leur population active se diversifier. Ces évolutions sont notamment dues au parc de logement majoritairement privé qui attire des catégories sociales plus favorisées. Le quartier prioritaire conserve des problématiques de précarité avec une forte présence de ménages allocataires du RSA.

D'autres travaux ont été menés dans le cadre du volet 1 de l'évaluation à mi-parcours : une analyse des spécificités des quartiers de la politique de la ville parisiens par rapport aux quartiers prioritaires d'Ile-de-France et de France (cahier 1), une analyse des tendances récentes dans les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active par rapport à l'évolution du territoire parisien (cahier 2), une analyse des quartiers en difficulté situés en dehors de la géographie prioritaire (cahier 3).

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

